

Séance du 22 mars

Transport vers le centre de vaccination de Ronquières

Véronique VANDEGOOR (DéFI) et Louison RENAULT (PluS) sont intervenus au sujet du transport des personnes âgées vers le centre de vaccination de Ronquières.

Le Bourgmestre Pierre HUART a salué le travail réalisé par les gouvernements et le responsable de la vaccination de la Région wallonne. « Ronquières a été choisie pour sa capacité à recevoir un centre de vaccination majeur. Le TEC organise le trajet gratuitement et offre un service PMR. Par ailleurs, à l'inverse de qui a été annoncé, l'arrêt est proche du centre », a-t-il expliqué.

Activités culturelles à l'extérieur

Louison RENAULT a suggéré que le Centre culturel organise des activités par exemple lors des marchés pour avoir une dynamique culturelle qui respecte les mesures sanitaires. Evelyne VANPEE (cdH) s'est posée la même question. « Les artistes en ont besoin mais nous aussi. Le balcon du Waux-Hall pourrait accueillir un artiste pendant une demi-heure lors du marché ».

L'Echevin Grégory LECLERCQ n'a pas caché sa déception : « la culture pâtit effectivement de la situation. Le Centre culturel travaille depuis de nombreux mois à recréer toute une entrée en matière quand on pourra rouvrir. Le plan plein air a été annulé et les prévisions aussi notamment avec l'espace dédié sur le marché. En mai et juin, j'espère que des activités pourront avoir lieu », a-t-il dit.

Des dessins et des textes réalisés entre les 2 confinements ont été affichés sur les vitrines du bâtiment. L'Echevin a précisé que le projet « art urbain » est bien en route.

Caméra mobile ANPR (Active Number Plate Recognition)

La Zone de police Nivelles-Genappe est autorisée à faire usage d'une caméra mobile ANPR (Active Number Plate Recognition), de manière visible dans un véhicule de la police dans le cadre de ses missions (vote à l'unanimité).

Le chef de corps Pascal NEYMAN a expliqué que « la banque de données utilisée est issue de celle du Fédéral via la BNG et la DIV. La caméra passe alors les plaques dans le système de manière automatique. C'est le policier qui va utiliser le système d'alerte et qui décidera de poursuivre. Il y aura une sauvegarde d'un mois puis écrasement des données ».

D'après le chef de zone, « la photo du conducteur et du passager est prise automatiquement et l'autorité judiciaire en est informée directement ».

La caméra sera mise dans un véhicule de police identifiable ou un sticker amovible sera placé sur le véhicule.

Relance des métiers de contact

L'Echevin Benoît GIROUL a présenté le point (voir page 6). Les groupes PluS et DéFI ont regretté que celui-ci ne soit pas passé en commission Finance élargie. André FLAHAUT (PluS) a souhaité un rapport de contrôle des primes octroyées.

Réduire la fracture numérique

Le contrat de gestion entre la Ville et l'asbl Infor Jeunes Brabant wallon visant à réduire la fracture numérique chez les jeunes dans le contexte de la crise de la covid-19 a été approuvé.

A la question de Véronique VANDEGOOR, l'Echevine Isabelle BOURLEZ a répondu qu'une charte a été établie et est affichée dans les locaux.

Projet Ville amie des aînés (VADA)

Il a été approuvé le phasage défini pour la mise en place du projet VADA dans le cadre du PST.

Soutien à l'utilisation de couches lavables

L'Echevin Grégory LECLERCQ a présenté les avantages de l'utilisation de couches lavables ou de langes hautement biodégradables qui respectent la santé des bébés et l'environnement. Le règlement a été accepté avec l'octroi de primes (voir page 13).

Les Conseillères Evelyne VANPEE, Céline SCOKAERT (PluS) et Véronique VANDEGOOR (DéFi) ont vivement critiqué ce point.

« Je suis favorable au principe global mais l'obstacle majeur est le temps consacré et pas le prix », a expliqué Evelyne VANPEE. Elle a proposé de lancer un service de blanchissement uniquement réservé aux langes lavables en incluant tous les milieux d'accueil. « Pour les biodégradables, ils ne sont pas entièrement compostables. Ils ne sont donc pas ramassés avec les déchets verts », a-t-elle précisé.

Céline SCOKAERT a épinglé le prix des langes lavables et biodégradables qui augmentera l'écart entre famille modeste et famille aisée.

Comme les autres intervenantes, Véronique VANDEGOOR a déploré ce surcroît de travail qui sera à charge des femmes.

L'Echevin Grégory LECLERCQ a estimé que « le monde évolue... les papas s'occupent des tâches ménagères et des enfants. De toute façon, il y aura une évaluation après une année de soutien ». Conscient des différentes remarques, il a précisé qu'il fallait bien commencer dans cette démarche !

(7 votes contre : cdH, PluS, DéFi et 1 abstention)

Motion « Commune Think Pink »

Le projet de motion proposé par Marie LECOMTE (PluS) relative à la désignation de la Ville de Nivelles comme « Commune Think Pink » dont l'objectif est la sensibilisation au cancer du sein a été rejeté (majorité contre opposition).

L'Echevin de la Santé Hubert BERTRAND a jugé que la motion contient de bonnes idées mais qu'elle n'est pas aboutie. « Rien n'est prévu sur la façon dont l'argent récolté sera dépensé ». Il a évoqué l'organisation d'une réunion pour finaliser le texte proposé.

Véronique VANDEGOOR, Bernard DE RO, Evelyne VANPEE et Céline SCOCKAERT sont montés au créneau : « vous empêchez les groupes de l'opposition de suggérer des motions constructives en les rejetant ! ».

« Je soutiens la démarche de l'Hôpital dans cette campagne. En approuvant cette motion, je crains qu'on évince les actions en cours. Je préfère soutenir ce qui existe déjà », a déclaré Vinciane HANSE.

Etat du bâtiment Waux-Hall

Evelyne VANPEE est intervenue au sujet de l'état du bâtiment Waux-Hall qui continue de se dégrader.

L'Echevin Grégory LECLERCQ a rappelé que la Ville souhaite racheter la partie de la FWB (Fédération Wallonie Bruxelles), à savoir 1/3, pour pouvoir entamer une rénovation conséquente du bâtiment. « Sans accord de la FWB, nous ne pouvons pas faire des travaux », a-t-il expliqué.

C'est notre service Travaux qui intervient pour des petites remises en état.

« Malheureusement, nous n'avons pas encore d'accord de vente ni d'investissement », a-t-il déploré.

Evaluation de la rue scolaire après 2 années d'application

Aux questions de Gaëtan THIBAUT, le Bourgmestre Pierre HUART lui a répondu que « le directeur de l'école est satisfait. Le dispositif est une réelle réussite qui assure un cadre sécurisant et convivial ». Il a précisé que ce système n'est pas encore à l'étude pour d'autres rues.

Enquête citoyenne pour le redéploiement du commerce en centre-ville

Gaëtan THIBAUT, Véronique VANDEGOOR, Bernard DE RO et Marie LECOMTE ont posé une question commune à savoir, les tenants et aboutissants de cette enquête ainsi que le calendrier qui en découlera.

L'Echevin Benoît GIROUL a fait une présentation détaillée. Il a souligné que le plan d'action est en cours et géré par l'Association du Management du Centre-ville (AMCV), spécialiste en la matière. « Plus de 1.400 personnes ont déjà répondu à l'enquête qui vise à remettre à niveau le schéma de structure commerciale datant de 2012 ». Depuis lors, le pouvoir d'achat et les comportements des consommateurs ont changé avec l'arrivée de l'e-commerce, du circuit court, de la crise sanitaire...

Il a précisé qu'« un des axes du plan sera la mise en place d'une méthode participative avec un comité d'accompagnement composé d'acteurs du commerce nivellois via 6 ateliers ».

Chantier îlot Saint Roch

Plusieurs conseillers - Bernard DE RO, Véronique VANDEGOOR et Gaëtan THIBAUT - ont souhaité avoir de plus amples informations sur les travaux qui ont eu lieu sur le site un jour de semaine à 20h malgré l'avis de recours affiché.

Le Bourgmestre Pierre HUART a affirmé que « le tapage nocturne se situe entre le lever et le coucher du soleil soit dans la tranche horaire située entre 22h et 6h. Il n'y a donc pas eu de perturbation nocturne à 20h ». Il a précisé que le recours chez le ministre n'est pas suspensif. Le promoteur pouvait effectuer ces travaux et nous avons été prévenus ».

Quant au recours introduit chez le Ministre, le Bourgmestre Pierre HUART a précisé que les réclamations portent essentiellement sur la densité du projet et le manque de places de parking.

Zones 30 supplémentaires ?

Le Bourgmestre Pierre HUART a répondu à l'interpellation que les zones actuelles fonctionnaient globalement bien et que des propositions pour d'autres rues seraient proposées dans le prochain PCM (Plan Communal de Mobilité) qui devrait aboutir fin juin.

Avenue de la Gare : éclairage public

Louison RENAULT est intervenu au sujet du manque d'éclairage public pour assurer la sécurité des piétons et cyclistes.

L'Echevin Pascal RIGOT a tout d'abord rappelé la procédure : le citoyen peut contacter le service Travaux de la Ville via le n° vert 0800/99 354. Il doit mentionner l'adresse exacte du luminaire défectueux ainsi que le numéro de celui-ci (qui commence toujours par 417 suivi de 4 chiffres).

Une fois signalé à Ores, l'institution s'engage à effectuer la réparation endéans les 15 jours. « D'après le croquis à ma disposition, il y a 4 réverbères situés à l'avenue de la Gare qui ont été modernisés par l'installation de lampes led. Notre Conseiller en Energie va étudier la possibilité d'améliorer cet éclairage », a-t-il déclaré.

* Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.